

SÉANCE SOLENNELLE DU 16 FEVRIER 2025

Allocution de bienvenue

Alain Aventurier, Secrétaire perpétuel

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Sénateur,
Madame la Députée honoraire,
Monsieur le Maire,
Monsieur Franck Proust, président de Nîmes Métropole,
Monsieur le conseiller départemental Vincent Bouget représentant Madame la présidente du Conseil départemental du Gard,
Monsieur le président de la Chambre de l'instruction Christophe Teissier représentant Monsieur le Premier président de la Cour d'appel de Nîmes,
Monsieur le colonel Pierre Urvoy représentant le Général Valentin Seiler commandant la 6^{ème} Brigade légère blindée de Nîmes.
Monseigneur Bernard Fougères représentant Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes, Uzès et Alès,
Monsieur Alain Clavel président du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante Unie de Nîmes,
Madame Michèle Verdelhan présidente de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,
Monsieur le recteur Christian Nique, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,
Monsieur Thierry Martin, président de l'Académie cévenole,
Monsieur le président sortant de l'Académie de Nîmes, Cher Alain Penchinat
Madame la Présidente de l'Académie de Nîmes, chère Francine Cabane,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Nîmes vous souhaite la bienvenue à sa séance solennelle annuelle de 2025.

Peu de temps après sa création en 1682, nos illustres prédécesseurs ont institué le principe d'une telle séance afin de présenter leurs travaux. Notre confrère Michel Belin mentionne dans la préface de « *Nîmes vue par les Académiciens* » un propos de Jean-Baptiste-Pierre Nicot alors secrétaire perpétuel écrivant en 1832, je cite : « *Dans nos travaux auxquels nous avons imprimé une direction nouvelle, nous avons voulu que tout fût grave et digne comme nos temps, utile et vrai comme nos institutions ; car il ne suffit plus aujourd'hui de plaire à l'imagination, de flatter les oreilles ; il faut servir le pays.* »

Notre Académie entre dans sa 343^{ème} année. Malgré son grand âge et l'héritage culturel que nous avons reçu, une place est laissée à la réflexion qu'exige notre époque tumultueuse. L'Académie ne saurait ignorer les questions de son temps.

A l'heure où les réseaux sociaux s'emparent de tous les sujets qu'ils survolent au risque d'obscurcir l'esprit de notre jeunesse, à l'heure où l'intelligence artificielle menace de remplacer toute analyse personnelle, l'Académie pense et communique à sa manière et à son rythme.

Elle incarne une tesselle essentielle de la mosaïque nîmoise.

Veiller à la pureté de notre langue, protéger notre patrimoine en ce qu'il a de plus précieux et de plus rare, voilà une mission noble. Recherches historiques, mais aussi contemporaines sur le passé au sujet duquel beaucoup de révélations sont encore à découvrir, voilà ce que l'on peut attendre de ses membres, tous de formations différentes, d'expériences professionnelles variées, conscients de leur responsabilité et honorés d'avoir été élus par leurs pairs.

Votre présence aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, montre que vous n'ignorez rien de notre fonctionnement. Sachez que nous sommes honorés de votre fidélité, témoignage de l'intérêt que vous nous portez et qui, chaque année, nous reconforte.

Qu'il me soit maintenant permis de remercier M. le Maire pour avoir accepté d'organiser, comme il est de tradition et de longue date, notre séance solennelle dans ce magnifique auditorium.

Monsieur le Préfet, vous avez accepté à nouveau de présider notre séance solennelle en votre qualité de président d'honneur de notre Compagnie. M. Alain Penchinat, président sortant, Madame Francine Cabane, nouvelle présidente, tous les membres de l'Académie et moi-même nous vous remercions chaleureusement.

*